

CASTETNAU-CAMBLONG

# Trois habitants du village distingués, à titre posthume, Justes parmi les Nations

La cérémonie, aboutissement de recherches entreprises en 2004, a mis à l'honneur Marie-Geneviève et Marie-Jeanne Crutchelar et Pierre Barthélémi Lartigue, qui avaient accueilli trois fillettes juives durant la Seconde Guerre mondiale.

Cérémonie émouvante lundi matin à la salle communale du village où se pressaient le public et de nombreuses personnalités (1) pour honorer à titre posthume la mémoire et le courage de trois villageois, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Marie-Geneviève et Marie-Jeanne Crutchelar ainsi que Pierre Barthélémi Lartigue avaient, « de l'automne 1942 à l'été 1945, accueilli, caché, aimé et sauvé trois petites filles juives, Ginette, Lisa et Madeleine », comme le rappellera le maire Patrick Baldan lors de son allocution.

## « La plus haute distinction »

Une de ces trois enfants, Madeleine March (vivant à Paris), a entamé en 2004 des recherches pour savoir ce que sont devenus ses bienfaiteurs et a constitué, avec



Madeleine March (au premier plan) est une des trois fillettes accueillies à Castetnau-Camblong de l'automne 1942 à l'été 1945. Elle est ici entourée des récipiendaires et personnalités. © JEAN-PIERRE OMPRERET

l'occupant nazi ». Il a été décerné à Marie-Geneviève Véga et Ginette Cabanne, petites-filles et fille de Marie-Geneviève et Marie-Jeanne Crutchelar, et à Jeanine Alix, petite-fille de Pierre Barthélémi Lartigue, par Francine Théodore Leveque, déléguée régionale du comité français Toulouse pour Yad

çais Bordeaux pour Yad Vashem.

## 3 300 Justes en Aquitaine

Ce dernier, dans son discours, a cité une parole d'Isaïe – « Quiconque sauve une âme sauve l'univers entier » – et rendu hommage aux « 27 382 Justes dans le monde dont 3 300 en Aquitaine qui se sont dis-

« l'esprit de tolérance de ces bienfaiteurs, notamment le respect de la religion ».

Une plaque commémorative sera apposée sur la maison qui a accueilli les trois réfugiées au quartier Bas de Bordes. Les hymnes israélien et français ont clos la cérémonie officielle. Les récep-

UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE  
SERA APPOSÉE SUR LA MAISON  
QUI A ACCUEILLI LES TROIS  
RÉFUGIÉES AU QUARTIER BAS  
DE BORDES